

garanti et vous faire part de certaines des difficultés auxquelles nous nous sommes heurtés dans ce domaine. On dit souvent que, si le revenu annuel garanti est accordé, on peut graduellement éliminer plusieurs programmes et de fait les supprimer et que les fonds affectés à certains de ces programmes compenseront le coût de l'instauration du revenu annuel garanti. C'est partiellement vrai, mais seulement partiellement vrai.

J'aimerais que ceux qui préconisent le revenu annuel garanti me disent quels sont justement les programmes qui pourraient être éliminés graduellement ou discontinués. Par exemple, est-ce qu'ils discontinueraient le programme d'assurance-chômage ou le Régime de pensions du Canada qui sont des régimes d'assurance sociale? Des sommes d'argent considérables provenant du secteur privé sont versées à ces caisses. Les particuliers y versent leurs cotisations. Il en coûte de l'argent au particulier. Peu de députés de l'opposition proposeraient de discontinuer ces programmes.

Les députés de l'opposition parlent d'une multitude de programmes et de la manière dont il faudrait les rationaliser tous. Cependant, quand on commence à les identifier un à un, peu de gens se lèvent pour dire qu'il faut les discontinuer. Je ne préconise certainement pas que nous supprimions ces programmes. Je crois qu'ils sont bons. Bien des députés des deux côtés de la Chambre ont travaillé durement à ces programmes qui ont été d'une grande utilité.

L'assurance-chômage fournit un revenu à une personne qui a connu des revers au cours de sa vie. Elle se trouve dans la nécessité de faire appel à l'assurance-chômage. Le principal revers c'est le chômage et la privation immédiate de revenu. Il y a d'autres indemnités en cas de maladie et de maternité, mais parlons plutôt du chômage. Les prestations d'assurance-chômage sont préventives. Elles empêchent ceux qui ont peu d'épargnes de devenir immédiatement des assistés sociaux et d'être les victimes de la pauvreté. Elles constituent un revenu acquis par les cotisations. Elles sont une assurance sociale préventive. Elles permettent de traverser une période transitoire pendant laquelle il est à espérer que les chômeurs trouveront un emploi. Bien peu préconiseraient la suppression de ce programme.

Il n'y en a pas beaucoup qui seraient en faveur de la cessation du Régime de pensions du Canada. Le régime prévoit des prestations pour les personnes qui sont placées dans des circonstances malheureuses comme la mort prématurée du chef de famille. Il comprend des prestations à la veuve et aux enfants. Personne, je crois, ne proposerait de mettre fin à ce programme.

En vertu du Régime de pensions du Canada, la principale protection du cotisant c'est sa prestation de retraite et celle de sa femme. Il a gagné ces prestations grâce à ses cotisations. Ces prestations lui permettent de maintenir un niveau de vie semblable à celui de ses années d'activité. Elles s'ajoutent au supplément de revenu garanti et à la pension de la sécurité de la vieillesse. Je n'ai pas entendu les députés d'en face suggérer que ce programme soit discontinué, et je ne le propose pas non plus. C'est là aussi une mesure préventive.

Peu importe ce qui arrive, que le soutien de famille atteigne l'âge de la retraite ou qu'il meure, il y a un revenu garanti. Ce revenu a été gagné. Il empêche souvent le bénéficiaire de tomber dans le piège de la pauvreté. L'assurance-chômage et le Régime de pensions du Canada constituent une réserve qui empêche ces gens, en cas de malheur, d'avoir à recourir immédiatement à l'assistance

sociale et d'être victimes de la pauvreté. Ils peuvent avoir quelques économies, même si elles ne sont pas considérables. En cas de malheur, ils ne seront pas obligés d'épuiser leurs économies pour tomber ensuite dans le cycle de la pauvreté.

Quels sont ces autres programmes dont on parle dans notre traitement compartimenté de la sécurité du revenu? J'ai effleuré l'assurance-chômage et le Régime des pensions du Canada. Personne ne se lève pour réclamer qu'on les abandonne. Parlons de la sécurité de la vieillesse. C'est un programme universel, une démosubvention.

M. McKinley: Vous en privez ceux qui font des économies.

M. Knowles (Norfolk-Haldimand): C'est notre droit.

M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger): A l'ordre. Je vous en prie, la présidence voudrait entendre le député qui a la parole.

L'hon. M. Munro: J'estime très valable la remarque suivante: «C'est un droit. Ils devraient en bénéficier. Ils y ont contribué par leurs impôts.» C'est plus ou moins grâce aux impôts que le pays peut accorder à ses citoyens un grand nombre des prestations qu'il leur verse. Je ne trouve nullement drôle de mettre fin au principe de l'universalité de la sécurité de la vieillesse qui est versée à tous les Canadiens et qui, d'ailleurs, coûte des centaines de millions de dollars.

Nous allons conserver certains programmes d'assurance sociale comme l'assurance-chômage, le Régime des pensions du Canada; il semble y avoir une forte unanimité pour que nous conservions aussi la sécurité de la vieillesse. A quel autre programme l'opposition propose-t-elle qu'on mette fin? Les allocations familiales? Celles-ci ont un caractère universel. Toutes les familles canadiennes les reçoivent quel que soit leur revenu, à l'instar de la pension de sécurité de la vieillesse. Les familles millionnaires reçoivent les allocations familiales au même titre que les millionnaires âgés ont droit à la pension de sécurité de la vieillesse. Certains voudraient peut-être mettre un terme au caractère d'universalité de ce programme.

Ceux-là même appuieront-ils aujourd'hui les propositions du gouvernement? Nous proposons que les allocations familiales soient sélectives, en fonction du revenu et quelles soient versées à qui en a besoin. Il nous faudra mettre fin à certains programmes si nous voulons procéder à une redistribution de nos ressources en vue de canaliser plus de fonds vers le secteur public au profit de ceux qui en ont vraiment besoin. Nous avons proposé que le programme de sécurité du revenu familial soit sélectif en fonction du revenu et des familles qui en ont besoin. Nous avons également déclaré que cette proposition se traduira par des stimulants considérables pour notre société.

Je ne partage pas certaines déclarations radicales qu'on a faites, mais nous avons tous entendu dire que bien trop de gens reçoivent une assistance sociale imméritée dont ils faudrait les priver. J'ai entendu dire, en fait, que les prestations sociales étaient si élevées qu'elles neutralisaient tout stimulant au travail. De pareilles affirmations sont pour la plupart invraisemblables, mais on les entend tout de même. Le programme de sécurité du revenu familial procure au travailleur pauvre un revenu supplémentaire. La motivation au travail existe. Une personne recevra un revenu supplémentaire pour améliorer son sort et celui de sa famille.

J'espère qu'il est évident que, pour envisager un revenu garanti, le gouvernement est prêt à prendre certaines